SUITE DE LA VIE

DU

R. P. PIERRE JOSEPH MARIE CHAUMONOT,

DE LA COMPAGNIE DE JESUS,

Par un Père de la même Compagnie avec la manière d'oraiſon du vénérable Père, écrite par lui-même.

NOUVELLE YORK, ISLE DE MANATE,

A la Preſſe Cramoiſy *de* JEAN-MARIE SHEA.

M. DCCC. LVIII.

TABLE

DE MATIÈRES.

AVANT-PROPOS 5

Supplément et continuation de la Vie du R. P. Pierre Joſeph Marie Chaumonot 9

Copie d'un écrit du Père Chaumonot à ſon Confeſſeur 45

AVANT-PROPOS.

LA Relation que le Père Chaumonot a écrite de ſa vie, a été probablement répandue de ſon vivant, et auſſitôt après ſa mort, un Père de la même Compagnie, du Collége de Québec s'eſt chargé de la continuer juſqu'à la fin de ſa vie édifiante : c'eſt cette continuation que nous publions ici.

Un religieux de la Compagnie qui vers le milieu du ſiècle dernier a écrit quelques réflexions ſur la vie du Père Chaumonot, dit : " Ce qu'il a écrit de lui-même par " obéiſſance eſt d'un ſtyle ſi naïf, ſi gai " et ſi ſpirituel qu'on met entre cette partie " là de ſa vie, et l'autre qu'on y a ajoutée " une très grande différence" : mais nous

ne trouvons nulle part le nom de l'auteur du ſupplément, qui du reſte ayant été écrit ſur le lieu et à l'époque de la mort du vénérable Père poſſède un très grand intérêt.

S'il nous étoit permis de former des conjectures ſur l'auteur, nous dirions que le ſupplément eſt de la main du célèbre Père Sebaſtien Rale, mis à mort quelques années plus tard à Nanrantſoak, mais qui ſe trouvoit pour lors à Québec, étant de retour de ſa miſſion au pays des Illinois, et tout prêt à ſe rendre dans ce champ qu'il a enrichi de ſes ſueurs et de ſon ſang.

Ce qui nous engage à adopter cette opinion, c'eſt qu'on conſerve encore dans les archives de la Compagnie de Jéſus au Collège Sainte Marie, à Montréal, la lettre circulaire écrite ſur la mort du Père Chaumonot. Or cette lettre eſt de la main du Père Rale, et en beaucoup d'endroits

correſpond non ſeulement dans les idées, les faits, mais dans les expreſſions même avec le ſupplément. Bien que perſuadés que les pages ſuivantes ſont de la main de cet illuſtre miſſionnaire, nous n'avons garde de les lui attribuer dans le titre de ce volume.

L'écrit donné par le Père Chaumonot à ſon confeſſeur auquel l'auteur du ſuppiément fait alluſion termine l'ouvrage.

SUPPLEMENT

ET

CONTINUATION

DE LA

VIE DU R. P. PIERRE JOSEPH MARIE *CHAUMONOT.*

C'EST ici que finit le récit que le Père Chaumonot lui-même a écrit de ſa vie juſqu'en l'année 1688, et auquel il ajoute encore des choſes aſſez conſidérables, ſoit de ſa manière d'oraiſon, ſoit des vertus de quelques ſauvages dont il a eu ſoin : mais pour ne pas interrompre l'abrégé de ſon hiſtoire, nous ne mettrons qu'à la fin ce qui regarde ſes vertus et celles de ſes néophites. Avant même de continuer ce qu'il y a eu de plus remar-

quable dans les dernières années de ſa vie, nous avertirons ici, que pour ſuppléer à ce que le P. en parlant de lui-même, a ou omis tout à fait ou touché en peu de mots, on peut conſulter ſoit l'hiſtoire du Canada par le P. du Creux, ſoit les relations de la Nouvelle France imprimées ou manuſcrites.

Depuis l'année 1639, il a eu bonne part à tout ce qui s'eſt fait de bien dans le nouveau monde, nommément dans les miſſions huronnes. Par exemple on verra dans le P. du Creux (Lib. 4, p. 257) comment le 22 Juillet 1639, le P. Chaumonot fut par miracle préſervé d'un naufrage funeſte, où il auroit péri en pleine mer avec les PP. Vimont et Poncet, avec trois mères hoſpitalières, trois Urſulines et Me de la Peltrie. Cette dame venoit fondre le couvent des Urſulines de Québec, et les hoſpitalières, envoyées par Mme la ducheſſe d'Aiguillon venoient auſſi s'établir en Canada.

On verra dans le même hiſtorien (L. 6 pp. 425 et 428) avec quel ſuccès il a travaillé chez les Hurons, puiſque le néophite dont la foi eſt comparée par le P. du

Creux à celles de St. Louis, étoit disciple du P. Chaumonot ainsi que nous le déclarons plus bas.

On y verra aussi qu'il a souffert les mêmes maux, couru les mêmes dangers, exercé les mêmes emplois et eu du moins la même part aux nombreuses conversions des hurons que les autres missionnaires, dont il est parlé dans les livres 7 et 8 pp. 492, 523, 583 du même auteur. C'est lui pareillement à qui appartient ce qui est dit à la page 527; où il est rapporté que le P. Ane Daniel, après son martyr, apparut à un des nôtres avec qui il avoit passé quelques années dans une grande union.

Le P. Chaumonot nous a quelque fois raconté, à la gloire de cet illustre confesseur de J. C. qu'il s'étoit fait voir à lui dans la gloire, à l'âge d'environ 30 ans, quoiqu'il en eut près de 50, et avec les autres circonstances qui se trouvent là. Il ajoutoit seulement qu'à la vue de ce bienheureux tant de choses lui vinrent à l'esprit pour les lui demander, qu'il ne savoit par où commencer son entretien avec ce cher défunt. Enfin, lui dit-il: " Apprenez

" moi, mon Père ce que je dois faire pour " être bien agréable à Dieu." " Jamais", répondit le martyr, " ne perdez le ſouvenir " *de vos péchés.*" C'eſt ce que le P. Chaumonot a exécuté, depuis très fidèlement, puiſqu'il ne trouvoit point d'occaſion de ſe confeſſer pour la 1re fois à quelque Prêtre que ce fut qu'il ne lui déclarât tous les plus gros péchés de ſa vie. Et même tous les jours, il ajoutoit à l'accuſation de ſes nouvelles fautes la confeſſion de quelques uns des péchés qu'il avoit commis avant ſon entrée en religion.

Son confeſſeur ayant eu crainte une fois qu'il ne fit cela par ſcrupule, il lui répondit : " Mon Père, je ne ſuis point ſcrupu- " leux, grâces à Dieu ! mais je ne me con- " feſſe jamais de ce qu'il y a de plus crimi- " nel en moi et de plus humiliant dans ma " vie, que je ne reſſente ſur le champ un " ſurcroit de grâces, de paix et de conſola- " tions dans mon âme : auſſi ai-je encore " autant de répugnance et de peine à faire " ces ſortes d'aveux de mes péchés et de mes " miſères, que la première fois que je m'en " ſuis confeſſé." Voilà ſans doute bien profiter des viſites des gens de l'autre monde.

Entre ces visions on ne doit pas oublier que pendant qu'il demeuroit dans notre maison Ste Marie, au pays des hurons, St. Ignace lui apparut la nuit durant son sommeil : " Mon cher Père", lui dit-il, " quel " sujet vous amène ici? " " J'y suis venu", répartit le Saint, " pour amener au Ciel deux " de mes enfans." C'étoient deux de nos domestiques, qui s'étoient donnés à nous et consacrés pour toujours au service de nos missions. Il n'y avoit que deux jours qu'ils avoient été tués, l'un par un traitre huron et l'autre par un de ses amis qui ne pensoit à rien moins. Nos autres serviteurs à qui le Supérieur jugea qu'on devoit faire part de cette apparition, ne furent pas peu encouragés à s'exposer avec nous, en considérant que St. Ignace les regardoit aussi comme ses enfans.

C'est le même père Chaumonot qui a eu après Dieu la meilleure part à tout le bien qui est dit des Hurons dans le livre Cinquième du père du Creux, depuis la page 716 jusqu'à celle 725 où l'on voit en vérité une image fidèle de l'église primitive et où l'on donne à ce digne missionnaire le nom de Héchon. Ce mot signi-

fie un arbre qui, quoique petit eſt d'une très grande utilité parmi les ſauvages, même pour des remèdes ou des médecines. Le premier Jéſuite qu'on a nommé Héchon, a été le très illuſtre père Jean de Brebeuf, auquel le père Chaumonot ayant ſuccédé, il a pris juſqu'au même nom : car c'eſt la coutûme de nos barbares lorſqu'une perſonne conſidérable eſt morte d'en choiſir une dans ſa parenté, ou même d'en adopter une autre, pour la répréſenter non ſeulement en prenant ſon nom, mais auſſi en entrant dans ſes droits et c'eſt ce qu'ils appellent d'ordinaire reſuſciter un mort.

Voyez encore le livre dixième du père du Creux, depuis la page 748 juſqu'à la page 794, et les Relations de la Nouvelle France, depuis l'année 1655 juſqu'en l'année 1657 incluſivement, et vous trouverez qu'il a préché en apôtre l'Evangile aux Cinq Nations Iroquoiſes aſſemblées dans des Conſeils publics, qui ſont comme leur Conciles Généraux. Vous trouverez qu'il a convaincu ces barbares de la vérité et de la ſainteté de notre religion. Vous trouverez qu'il y a fait un bon nombre de

converſions et de baptêmes : qu'il y a travaillé avec un zèle infatigable et qu'il y a ſouffert avec une conſtante intrépidité des perſécutions fréquentes qui l'ont mis pluſieurs fois en danger de ſa vie.

Comme il poſſédoit en perfection les langues ſauvages, nommément le Huron et l'Onnontagué, il a preſque toujours eu le principal ſoin des miſſions où il s'eſt trouvé et la principale partie des biens qui s'y ſont faits. Il a formé pluſieurs miſſionaires. Tous ceux même des nôtres qui apprendront jamais le Huron l'apprendront à la faveur des préceptes, des racines, des diſcours et de pluſieurs autres beaux ouvrages qu'il nous a laiſſés en cette langue. Les ſauvages eux-mêmes avouoient qu'il la parloit mieux qu'eux, qui ſe piquoient la plupart de bien parler, et qui parlent en effet avec beaucoup de pureté, d'éloquence et de facilité.

Cet éminent talent pour les langues joint à une vertu encore plus éminente a plus que mérité au père Chaumonot le degré de profès des trois vœux. Quoiqu'il eut renoncé à l'étude de la théologie, notre révérend père Général le lui accorda

de lui-même et ce fut à Québec en 1651 le 8 Octobre qu'il fit ſa profeſſion. Il l'auroit fait beaucoup plutôt, ſi l'éloignement des lieux et des troubles cauſés par la guerre dans le pays des Hurons ne l'avoient retardé de pluſieurs années entières.

N'étant revenue des Iroquois qu'en 1657, il eut encore près de cinq ans de ſuite, le ſoin de la miſſion huronne refugiée à Québec et aux environs, ainſi qu'il eſt rapporté dans les relations de ce tems là. Enſuite en 1662, il y fut envoyé d'où étant revenue vers l'automne de 1663, il paſſa encore une année ou environ à Québec; ſoit à diriger des perſonnes françoiſes, ſoit à cultiver ſes pauvres ſauvages, juſqu'à ce qu'il alla en 1664 avec les Cinq Compagnies de ſoldats qu'on envoyoit en garniſon au fort de Richelieu. Il eut beaucoup à ſouffrir dans cette miſſion militaire, mais il prit avec tant d'égalité, de patience et de douceur les croix qui lui arrivoient et qu'il ſe procuroit lui-même, que les officiers et les ſoldats eurent bientôt de l'admiration pour un homme qu'ils voyoient dans un continuel exerciſe de mortification, de charité

et

et d'oraiſon. Il en fit preſque tout ce qu'il vouloit, en les portant à mener une vie reglée et chrétienne, à renoncer aux juremens et aux blaſphêmes, à ſe conſerver en paix les uns avec les autres et à fréquenter les ſacrements. Il en gagna même entièrement à Dieu quelques uns qui quittèrent tout pour ſe conſacrer au ſervice de Notre Seigneur.

Le père Chaumonot paſſa dans cet emploi deux ans ou environ et il reprit enſuite, le ſoin de ſes chers Hurons, comme on le peut voir dans les Relations du Canada, ſoit imprimées ou manuſcrites depuis 1666 juſqu'en 1692 incluſivement, puiſqu'il ne quitta que l'automne dernier cette miſſion qu'il a ſuivi pendant ces vingt-ſix années à Beauport, à Notre Dame de Foye, et à Lorette, c'eſt-à-dire, à une lieue et demie et à trois lieues de Québec. C'eſt pour cela que dans les Relations on lui donne des noms différents, tels que ſont ceux de la *Miſſion Huronne auprès de Québec*, de la *Miſſion Huronne de l'Annonciation de Notre Dame*, de la *Miſſion de Notre Dame de Foye* et de la *Miſſion de Lorette*.

Deux raiſons obligent les ſauvages à changer ainſi de lieu de tems en tems. La première eſt que comme ils ne fument point la terre elle n'eſt plus propre à porter du bled d'inde après ſix ou ſept ans. La ſeconde eſt que comme ils brulent beaucoup de bois dans leurs cabanes et qu'ils l'y portent ſur leurs dos, lorſque la forêt eſt éloignée de leur bourg, ils la quittent pour s'aller bâtir ailleurs dans le milieu des bois.

Or la vie que le père Chaumonot a mené durant tout ce tems là et dont pluſieurs des nôtres ont été témoins étoit proprement partagée entre Dieu et le prochain. Dès les deux heures du matin, il ſe mettoit en prière et faiſoit une méditation ou plutôt une contemplation de quatre ou cinq heures au moins : enſuite ſi c'étoit l'hiver il faiſoit ſa lecture ſpirituelle et recitoit prime et tierce, ou diſoit office, ayant dit Matines et Laudes dès le ſoir précédent. Après cela il ſe diſpoſoit à la ſainte Meſſe, au milieu ou à la fin de laquelle il donnoit d'ordinaire quelques pratiques de dévotion à ſes ſauvages ou leur faiſoit quelque courte exhortation. Les

dimanches et les fêtes il les prêchoit plus longtems et toujours avec beaucoup de zèle.

Un jour il avoua à un de nos religieux qu'il ne parloit jamais de Dieu à ces pauvres barbares, et qu'il ne leur faiſoit aucune inſtruction ſpirituelles dont il ne remarquât le fruit tôt ou tard.

L'été il diſoit ſa meſſe après ſon oraiſon afin que les perſonnes de ſa miſſion puſſent aller de matin à leur travail. En quelque tems qu'il la dit, il employoit une demi heure à ſon action de grâce où il étoit tout pénétré de Dieu et ravi en lui. Une fois qu'un des nôtres l'en alla retirer après la demie, il lui dit confidemment : " Que vous m'auriez obligé de me " laiſſer plus longtemps avec Notre Sei- " gneur, qui me régaloit ſi bien !"

Après ſon action de grâces il écoutoit les perſonnes qui venoient le trouver et expédioit les affaires qu'on lui propoſoit. Enſuite s'il y avoit des malades il les viſitoit. Cependant celui des nôtres qui étoit ſous lui pour apprendre le Huron faiſoit le catéchiſme aux enfans, dès auſſitôt qu'il en étoit capable. Après quoi le père

Chaumonot de retour lui faiſoit une leçon d'environ une heure ſur la langue. Cette leçon finie, s'il y avoit encore du tems juſqu'à l'examen qui précède le diner il l'employoit à prier Dieu.

Il étoit ſi ſobre et ſi mortifié dans ſes repas que le Supérieur de toutes les Miſſions de la Nouvelle France, avoit donné charge à nos jeunes pères, qui étoient ſous le père Chaumonot de veiller à ce qu'il prit aſſez de nourriture et même s'il en étoit beſoin de lui commander de manger et de boire ce qu'ils lui auroient préſenté; à quoi il ſe ſoumettoit ſans réplique.

La récréation, lorſque les ſauvages lui donnoient le loiſir d'en faire avec les nôtres ſe paſſoit à s'entretenir ou ſur quelques difficultés de la langue Huronne, ou ſur les choſes qu'on auroit remarqué dans la miſſion et ſur les moyens d'en éloigner le vice et d'y augmenter la ferveur.

Vers une heure après midi, il ſe retiroit dans la chapelle, pour y viſiter le Saint Sacrement, y achever toutes les petites heures de ſon breviaire et y réciter ſon chapelet: ce qui étant fait, il viſitoit

un certain nombre de cabanes, dans leſquelles il racontoit quelque belle hiſtoire, ſoit de la Bible, ſoit de la Vie des Saints. De là il retournoit à l'égliſe prier mentalement et puis réciter Matines et Laudes pour le lendemain.

Vers le ſoleil couchant on ſonnoit pour les prières du ſoir, leſquelles aux jours de fête, de dimanche et de jeudi, ſe commençoient par le ſalut du très Saint Sacrement et le ſamedi par le Salut de la Sainte Vierge. On y chante alternativement en latin et en ſauvage : les hommes et les garçons faiſant le premier de ces deux chœurs et les femmes avec les filles le ſecond, ce qui ſe pratique auſſi aux grandes Meſſes et aux Vêpres, qu'on dit comme dans les paroiſſes de France, les mieux réglées, juſque là que l'officiant y porte la chappe et que pluſieurs garçons ſauvages en ſoutane rouge et en ſurplis y ſervent d'enfans de chœur.

Le ſalut achevé, lorſqu'il y en a, on fait les cinq points de l'examen de conſcience : on dit le chapelet, tantôt de la Sainte Vierge, tantôt de la Sainte Famille : on récite un aſſez bon nom-

bre de prières vocales, comme entre autres le *Pater*, l'*Ave*, le *Credo*, le *Confiteor*, les Commandemens de Dieu et de l'égliſe, avec pluſieurs oraiſons pour le roi, les morts, leurs compatriotes, les françois, leurs bienfaiteurs, leurs ennemis, etc. On chante même quelques unes de ces prières avec quelque Hymne ou Antienne, ſoit de la Vierge, ſoit des myſtères du tems : et on finit par l'*Angelus* qui ſe dit auſſi et au midi et à une des meſſes pendant laquelle on fait les prières du matin. Le reſte du tems s'employoit par le père ou à inſtruire ſes ſauvages, ou à les confeſſer ou à prier Dieu, ou à lire quelque livre ou à écrire, ſoit des cantiques, et des diſcours en huron, ſoit des réponſes aux François qui le conſultoient par lettre. Il avoit auſſi ſoin de faire exactement tous les exerciſes de dévotion et de mortification qui ſe pratiquent dans nos collèges même par les plus fervents et par les plus robuſtes quoiqu'il eut un mal de tête habituel et que ſes forces fuſſent preſque ruinés par les exceſſives pénitences et par les trop grands travaux de ſa jeuneſſe. Ainſi ſes jours étoient des jours pleins pour par-

ler le langage de l'Ecriture et ſi ſon humilité ne lui avoit fait cacher autant qu'il a pu ſes bonnes œuvres et mêmes ſes actions miraculeuſes, il y en auroit de quoi former un gros volume.

Preſque tout le monde ſait qu'il a converti des perſonnes dont le ſalut ſembloit déſeſpéré : que d'autres par ſes prières ont été délivrées de violentes tentations : que pluſieurs ont été guéries de dangereuſes maladies : que des maris et des femmes qui n'avoient point d'enfans en ont eu enfin par ſon interceſſion : que d'autres qui n'avoient que de filles ont obtenu de garçons, dans l'année même qu'ils ont employé ſa médiation auprès de Dieu. Lui-même a été le ſujet de pluſieurs miracles, puiſque ſans répéter ce qui a été déjà dit de pluſieurs guériſons extraordinaires dont le ciel l'a favoriſé, il y a quelque dix-ſept ans qu'étant monté dans un grenier pour en apporter lui-même du bled d'inde qu'un ſauvage lui demandoit par aumône il tomba du haut en bas dans les dégrés avec ſa charge ſans ſe faire du mal ; quoiqu'il fut tombé la tête la première et que ſes pieds ſe fuſſent engagés

entre les échelons faits de bouts de planches. Tous ceux qui le virent ainſi renverſé jugèrent que c'étoit un miracle qu'il ne ſe fut ou rompu les jambes ou caſſé la tête ou même tué.

L'on n'a pas regardé comme une moindre merveille ce qui ſuit : Au commencement de l'année 1676 le père Chaumonot ayant avec ſoi deux de nos pères qu'il jugeoit capable de faire ſa miſſion, ſe laiſſa aller au déſir que ſon amour pour Dieu lui inſpiroit depuis longtemps de quitter la terre pour le ciel. Emporté des mouvemens de cette ardeur il commença le cinq de Janvier une neuvaine en honneur de St. Joſeph pour obtenir par ſa médiation une prompte et bonne mort. Mais un des deux Pères lui ayant entendu parler de cette dévotion, en donna avis à leur Supérieur commun qui eſt le Recteur du Collège de Québec, afin qu'il vit lui-même s'il falloit laiſſer partir de ce monde le père Chaumonot. Ce ſage Supérieur écrivit auſſitôt à celui-ci qu'au lieu de la neuvaine commencée pour avancer ſa mort, il en fit une autre au même St. Joſeph pour demander au moins

moins dix ans de vie. Le père obéit à cet ordre et jamais il ne ſe porta mieux que durant ces dix années, quoique ſa ſanté depuis trois ou quatre ans fut beaucoup altérée, et même qu'elle eut été interrompue par de grandes maladies. Comme nous étions perſuadés que St. Joſeph l'auroit exaucé nous ne craignions rien pour lui pendant tout ce tems-là, et lorſqu'à Québec on eut appris ſa chute du haut du grenier en bas, l'on dit auſſitôt : " Il ne ſe " ſera pas fait grand mal; St. Joſeph le " doit encore conſerver quelques années."

En 1689 s'étant trouvé dans cette ville au tems que finiſſoit les cinquante années qu'il étoit prêtre, il y dit la ſeconde première meſſe. M. de Bernières, doyen de la Cathédrale de Québec, nous vint prier au nom de tout ſon chapitre que le père Chaumonot leur fit l'honneur de chanter cette meſſe à leur grand autel. On ne crut pas devoir refuſer une offre ſi obligeante et la cérémonie s'en fit avec un très grand concours de la ville et des environs, le jour de St. Joachim, Mr. Ange Des Mézerets, grand archidiacre, ſervit de prêtre aſſiſtant et Mr.

Glandelet théologal y fit un très beau ſermon au ſujet de cette meſſe jubilaire et du prêtre qui la célébroit. Il y eut beaucoup de communions, même des perſonnes de la première qualité. Mr. le Marquis de Denonville étoit lors Gouverneur du Canada et Mr. Bochard de Champigny, Intendant. Outre qu'il ne s'étoit point vu de cérémonie ſemblable dans la Nouvelle France, la ſeule eſtime que tout le monde y a de la ſainteté du père Chaumonot, ſuffiſoit pour y attirer une infinité de perſonnes.

Le ſecond jour d'après cette fête le père s'en retourna à ſa chère Lorette pour la fête de l'Annonciation et il y a continué ſes exerciſes de dévotion et ſes emplois de charité juſqu'à l'automne de 1692. L'été de cette même année tout le Canada étant dans une très grande déſolation à cauſe d'une prodigieuſe quantité de chenilles qui mangeoient les bleds et les foins, les François et les habitans de la paroiſſe de Lorette eurent recours au père Chaumonot. Il jugea que pour détourner ce fléau de Dieu, il falloit dire neuf meſſes à l'honneur de la Sainte Vierge, et il les

exhorta d'y aſſiſter ; ce qu'ils firent avec beaucoup de ferveur. Et après la meſſe, ils portoient le père ſur une éminence, d'où il béniſſoit les champs et conjuroit les chenilles. Il fut exaucés dès le troiſième jour et le reſte de la neuvaine continua en action de grâce d'un ſi ſignalé bienfait.

On l'apporta ici malade. Cette maladie n'ayant pas été longue, il demanda vers la Touſſaint, la permiſſion de retourner à ſa miſſion. On le remit d'abord juſqu'à la fête de l'Immaculée Conception de la Vierge, et enſuite parce que le tems et les chemins n'étoient pas propres juſqu'au ſecond et troiſième jour de l'année 1693.

Cependant voici la vie qu'il menoit dans le collège. Dès les deux ou trois heures du matin, il étoit en contemplation juſqu'à huit heures qu'il diſoit ſa meſſe. A neuf heures il alloit par obéiſſance prendre quelque peu de choſe et retournoit auſſitôt à la ſacriſtie où il y a deux oratoires qui ont vue ſur le grand autel. Là il récitoit Prime, Tierce, Sexte et Nones de ſon office. Enſuite il

faiſoit ſa lecture ſpirituelle juſqu'à deux heures, que nous commençons ici notre examen de conſcience. Après la récréation qui ſuit les repas, il faiſoit ſes ſtations dans notre égliſe au grand autel, à la chapelle de la Vierge, et à celle de St. François Xavier, dans la grande Congrégation de Notre Dame, dans notre chapelle des infirmes, qui eſt à l'honneur de la Sainte Famille. De là il retournoit au bas de l'égliſe et y étoit aſſez longtems en prières ſur le caveau où ſont enterré nos religieux. Il donnoit à cet exerciſe le nom de viſite qu'il rendoit *à ſes bons et anciens amis*. Après qu'elle étoit achevée il alloit à la ſacriſtie dire ſes Vêpres, ſes Complins et ſon chapelet, ſoit pour la commodité de ſes yeux, ſoit par eſprit de pauvreté pour épargner la chandelle et diſoit de jour ſes Matines et ſes Laudes du lendemain, après quoi il paſſoit le reſte du ſoir en oraiſon mentale.

Le mois de Décembre il fit ſes exerciſes de Saint Ignace: et toute la différence qu'on remarqua lors et dans ſes autres retraites d'avec ſa vie et ſa conduite ordinaire, c'eſt qu'il ne ſe trouvoit point aux

récréations avec les nôtres et qu'il ne parloit à aucune perſonne du dehors. Du reſte il ne pouvoit être ni plus longtems en prières, ni plus uni à Dieu.

Vers le commencement de cette année 1693 il fut obligé par la violence du mal qu'il ſouffroit de conſulter les médecins ſur ſa maladie. Ils jugèrent que c'étoit une dyſurie et une ſtrangurie, parce qu'il ne pouvoit uriner que goutte à goutte et avec de très grandes douleurs. Comme depuis longtems il avoit une épiplocelle dont il ne s'étoit pas fait traiter, il ne recevoit aucun ſoulagement des remèdes, deſquels on ſe ſert dans ces ſortes de maladies. Ajoutez qu'il s'étoit formé un ulcère dans la veſſie ainſi qu'il a paru par le pus qu'il rendoit. De plus comme on crut qu'il avoit la pierre ou la gravelle, on lui écorcha le conduits des urines en le ſondant de telle ſorte qu'étant obligé de faire de l'eau de quart d'heure en quart d'heure c'étoit toujours avec beaucoup de ſang et avec encore plus de douleurs. Ce n'eſt pas tout : la groſſeur de l'épiplocelle ayant fait relacher les ligamens lui cauſoit tantôt une eſpèce de hocquet et tantôt un

ſoulèvement d'eſtomac qui le provoqua même à vomir, les derniers jours de ſa vie que la fièvre ſe joignit à ſes autres maux. Il les a ſoufferts avec une réſignation, une patience et une piété admirables. Son oraiſon étoit celle ci: "Fiat "voluntas tua". Son occupation preſque continuelle étoit d'unir ſes douleurs à celles de ſon Jéſus. Quoiqu'il fut plein de bons ſentimens, il témoignoit agréer tous ceux qu'on lui ſuggéroit. Il répondoit avec beaucoup de prudence et de pénétration d'eſprit à toutes les choſes qui lui étoient propoſées même par les perſonnes de la première qualité dont il étoit viſité.

Il ne ceſſa de dire ſa meſſe que quinze jours avant ſa mort et il communia encore très ſouvent depuis. Le quinze de février il gagna le jubilé accordé par notre ſaint père le pape Innocent XII, l'éloignement des lieux ayant été cauſe que nous l'ayons eu ſi tard. Le mercredi 18 du même mois, il reçut ſur les ſix heures du ſoir le Saint Viatique et le lendemain on lui donna l'extrême-onction.

Il nous a extrèmement édifié dans la

réception de ces ſacrements comme dans toute ſa maladie durant laquelle il étoit toujours uni à Dieu et à Jéſus ſouffrant. Il prenoit un ſingulier gout à entendre lire la paſſion de Notre Seigneur, le ſermon d'après la Cène, les prières pour les agonizans. Il n'avoit pas moins de dévotion et d'ardeur à faire des actes de toutes les ſortes, nommément les plus héroïques.

Cinq ou ſix jours avant ſa mort, il dit au père Supérieur qu'il y avoit déjà quelques nuits qu'on l'avertiſſoit que ſa fin étoit proche, et que pour ſignal qu'il falloit partir, on frappoit trois coups contre le doſſier de ſon lit. Il eſt même probable qu'il connut qu'il mourroit un ſamedi; puiſque pluſieurs le lui ayant dit, il a ſemblé approuver leurs ſentimens. Ce qui eſt plus aſſuré c'eſt que ſa dévotion à St. Joſeph l'ayant porté durant ſa vie, à imiter ce digne époux de la Vierge, il ſouhoitoit de tout ſon cœur de reſſembler au même dans ſa mort, y étant aſſiſté comme lui de Jéſus et de Marie. L'avant veille de ſon trépas, il s'expliqua de ce déſir à ſon confeſſeur et nous avons ſujet de croire qu'il a été exaucé, puiſque le

jour de ſa mort à ſept heures et demi du matin un de nos domeſtiques qui le gardoit pendant que notre frère infirmier étoit allé à un autre malade nous a aſſuré qu'il ſe paſſa lors quelque choſe de bien extraordinaire à l'égard du père Chaumonot. En voici le récit que nous en a fait cet homme de probité, mais trop tard pour que nous euſſions pu en interroger le père.

" Etant ſeul ce matin avec le père " Chaumonot, je lui ai vu prendre tout à " coup un viſage riant et beaucoup plus " ſerein. Auſſitôt il a tiré ſes bras de " deſſous ſa couverture, il s'eſt levé ſur " ſon ſéant et il a fait pluſieurs fois comme " s'il eut embraſſé tendrement quelques " perſonnes bien chères. Enſuite en tenant " ſa vue fixement arrêtée vers le pied de " ſon lit, il s'eſt écrié ' JESUS, MARIE, " JOSEPH' et il a prononcé encore quelques " autres paroles que je n'ai pu entendre " diſtinctement ; mais je ne doute point " qu'il n'ait vu ces trois adorables perſonnes et qu'il ne les ait prié de l'emmener " au Ciel avec elles."

Depuis ce tems là et même avant, il n'a

n'a pas marqué la moindre crainte de la mort, au contraire, il y avoit pluſieurs années qu'il la déſiroit ardemment, et qu'il ne vivoit proprement que par obéiſſance, ainſi que nous l'avons déjà marqué. Dans ce parfait détachement de la vie où il étoit, il avoit une paix d'âme et une tranquillité inaltérable au milieu des douleurs très aigus qu'il enduroit avec toute la patience poſſible juſqu'au dernier ſoupir.

Il a toujours eu le jugement très bon et un libre uſage de ſa raiſon, juſqu'à la mort, de telle ſorte, que tout le ſamedi matin, ayant ce ſemble redoublé ſa ferveur à faire des actes de toutes les vertus, il ſe confeſſa encore vers une heure après midi et reçut l'abſolution ſacrementale. Il invoqua par trois fois Jéſus et Marie, et il continua dans l'exercice d'une prière fervente et du ſaint amour juſqu'à une heure et demie qu'il expira doucement dans la pratique actuelle des vertus qui l'avoit occupé pendant ſa vie.

Comme il étoit dans une haute réputation de ſainteté, on lui a rendu la plupart des honneurs, qu'on rend aux bienheureux après leur mort. On le viſitoit en

foule, on lui baiſoit les mains, on prenoit de ſes cheveux, on lui arracha de ſes dents. A peine pouvions nous fournir à contenter les perſonnes qui nous demandoient de ſes reliques et ſans parler de ſon crucifix, de ſon chapelet et de ſes médailles et de ſes images, qui furent diſtribué à nos deux évêques, à Mr. de Champigny, notre Intendant et à Madame ſa femme et à quelques autres perſonnes de qualité, on a donné en petit morceaux ſa robe et ſa ſoutane preſque toute entières. C'eſt auſſi à qui aura de ſes écrits, et on garde précieuſement juſqu'aux plus petites lettres qu'on a reçues de lui.

Jamais en Canada l'on a vu tant de monde à un enterrement qu'au ſien. Monſeigneur de St. Valier, notre évêque avec tous les meſſieurs de ſon chapitre et de ſon ſéminaire, Mr. le Comte de Frontenac, notre Gouverneur, Mr. l'Intendant et tout ce qu'il y avoit de perſonnes conſidérables à Québec ſe trouvèrent à ſes obſèques, auſſi bien que le peuple. On y étoit même venu de deux et trois lieues loin et notre égliſe qui eſt grande pour ce pays étoit pleine de monde de tout âge et

de toute condition. Il s'y fit même un miracle en la perſonne d'une jeune Iroquoiſe de la Miſſion Huronne de Lorette.

Cette femme nommée Jeanne Gaſcoüeou. Depuis longtems elle avoit un ſi grand mal de jambe que pendant tout l'hiver, elle n'étoit preſque pas ſortie de ſa cabane, tellement qu'on appréhendoit qu'elle ne fut obligée de demeurer couchée tout le reſte de ſa vie. Ayant appris la mort de ſon bon père ſpirituel, le père Chaumonot et toutes les perſonnes du village y étant déjà parties pour venir à l'enterrement de ce cher défunt, elle réſolut de s'y trainer auſſi, dut elle en mourir de la peine. En effet elle penſa demeurer en chemin pluſieurs fois. Mais ſa foi et ſa dévotion lui ayant donné des forces elle arriva enfin auprès du corps mort, où ayant fait ſa prière au père Chaumonot pour demander la ſanté elle ſe ſentit exaucée. Ainſi le ſervice étant fait elle s'en retourna ſans peine, ſans ſe repoſer en chemin et même ſans s'appuyer. Depuis ce moment de ſa guériſon miraculeuſe, elle agit comme ſi elle n'avoit jamais eu de mal.

Le jour de l'Annonciation qui s'eſt célébré cette année le 30 de Mars, une femme françoiſe étant allée à la Lorette du Canada, cacha ſes plus gros péchés en confeſſion, mais le prédicateur ayant dans ſon ſermon parlé du père Chaumonot, elle ſe ſentit tout à coup bourrelée de l'horreur du ſacrilège qu'elle avoit déjà fait et de celui qu'elle étoit encore près de faire en communiant indignement.

Elle s'adreſſa donc en eſprit au père Chaumonot et auſſitôt elle fut portée à retourner à confeſſe et à découvrir tous ſes crimes les plus ſecrets ce qu'elle fit avec tant d'humilité et de contrition que d'elle même elle s'offrit au confeſſeur d'en faire là et ailleurs une confeſſion publique, ce que ce prêtre ne trouvant pas à propos, lui demanda ſeulement ſi elle agréeroit qu'à l'honneur du père Chaumonot on parlât de cette grâce qu'il lui avoit obtenu. " Oui" repondit-elle, en lui déclarant ſon nom, afin qu'on la nommât, ce qu'il n'a eu garde d'accorder aux inſtances qu'elle en fit même avec beaucoup de larmes.

Le lendemain de ſon enterrement un françois de ſes amis, priant ſur ſa foſſe

dans notre égliſe et lui conjurant de lui obtenir de Dieu la choſe dont il avoit le plus de beſoin ſe ſentit tout à coup pénétré d'un grand et vif ſentiment de contrition de ſes péchés qui lui dura preſque tout le jour : et il reconnut qu'il n'y avoit rien qui lui fut plus néceſſaire.

Je pourrois rapporter pluſieurs grâces et faveurs ſemblables, s'il ne nous étoit plus avantageux de connoitre ſes vertus que ſes miracles. Encore que le père Chaumonot ait eu toutes les vertus dans un très haut degré, en voici quelques unes dans leſquelles il ſemble avoir excellé tout extraordinairement. La première et comme le fondement de toutes les autres, a été l'humilité, puiſqu'outre les preuves que nous en avons déjà rapportées, il prenoit occaſion de tout de s'humilier. Il n'étoit rare qu'on le blamât et qu'on le reprît même en public. Il ne laiſſoit paſſer nulle occaſion de faire connoitre à tout le monde qu'il n'étoit qu'un pauvre payſan, qu'il avoit été *débauché dans ſa jeuneſſe* et qu'on le devoit regarder comme le dernier des Jéſuites pour la ſcience et pour la vertu. Il a ſouvent prié ſes ſupérieurs et

ſes confeſſeurs d'uſer du pouvoir qu'il leur donnoit de manifeſter à quiconque les péchés et les défauts qu'il leur découvroit ou en ſe confeſſant à eux ou en rendant compte de ſa conſcience. Il leur a même donné quelques fois ſes fautes par écrit afin qu'ils les rendiſſent publiques, comme il les jugeoit très grièves et qu'en cette vue il s'eſtimoit digne que Dieu l'en punit rigoureuſement. Il avoit cette pratique dans ſes maladies et dans les autres maux qui lui arrivoient, il penſoit auſſitôt aux péchés que la partie affligée lui avoit fait commettre et il diſoit à ceux qui le viſitoient. " Per quæ quis peccat, per hæc " puniatur. — C'eſt juſtement que je " ſouffre en tel ou tel endroit de mon " corps, qui m'a tant fait offenſer Dieu." Il a toujours fui les charges, les honneurs et les louanges autant qu'il a pu et quoiqu'il eut été preſque toujours Supérieur dans les miſſions où il a paſſé plus de cinquante ans, il paraiſſoit en toutes choſes l'inférieur de ceux qui étoient ſous lui : tant il leur rendoit de déférence et leur marquoit d'eſtime. Dans la vue de s'humilier, il prenoit le pire pour le vivre, le

logement, les meubles et les habits. Il mettoit ſon plaiſir à converſer avec les pauvres, et à inſtruire les enfans. Lui-même lorſqu'il écrivoit à des perſonnes de connoiſſance, ſignoit ainſi ſes lettres et ſes billets, "le pauvre Héchon."

En effet il vivoit dans une extrême pauvreté et il pratiquoit cette belle vertu juſque dans les plus petites choſes de ſorte qu'il auroit fait ſcrupule d'écrire dans un quart de papier ce qu'il auroit pu mettre dans un demi quart. Il s'abſtenoit de manger ce qu'il jugeoit devoir être donné aux pauvres et lui-même après le repas ramaſſoit juſq'aux moindres reſtes et en faiſoit ou du potage ou quelque ragout pour le leur donner. Et s'ils étoient malades il le leur portoit chez eux, en traverſant le village la chaudière ou le plat à la main. Il répandoit les aumônes qu'il avoit en ſa diſpoſition avec autant de prudence que de libéralité, ſoit envers les François, ſoit envers les ſauvages. La grande opinion de ſainteté où il étoit ici et en France, portoit les perſonnes charitables à lui envoyer aſſez ſouvent de bonnes ſommes, parce qu'on étoit perſuadé

que les libéralités qu'on vouloit faire ne pouvoient être en de meilleurs mains que dans les ſiennes. Pluſieurs dans le Canada, reconnoiſſoient devoir à ſa charité la conſervation de leur vie et de leur famille. Afin de les tirer plus efficacement de néceſſité, un de ſes principaux ſoins étoit de fournir aux pauvres de quoi enſemencer leurs terres et de louer même des ouvriers pour cultiver les champs des malades et de perſonnes agées. Il y travailloit quelque fois lui-même pour encourager les autres par ſon exemple. En un mot il ſe faiſoit tout à tous.

Mais ce qui lui gagnoit principalement le cœur des François et des ſauvages étoit une douceur inaltérable dans les occaſions, où malgré lui, il étoit obligé d'uſer de quelque ſévérité pour la gloire de Dieu et le ſalut des âmes. Auſſi étoit-il comme une vraie mère en qui l'on avoit une entière confiance, même après l'avoir offenſé. Jamais l'on a remarqué qu'il eut le moindre reſſentiment des mauvais traitemens qu'on lui a faits dans une infinité de de rencontres ſurtout parmi les infidèles. Au contraire plus on l'a chargé de coups

et

et d'injures, plus il a eu de tendreſſe et de cordialité pour ſes perſécuteurs. Quoiqu'il fut preſque continuellement importuné des ſauvages qui venoient par pluſieurs fois l'interrompre coup ſur coup, et ſouvent ſans ſujet, il les écoutoit patiemment et il leur répondoit avec tranquilité, de ſorte qu'il les renvoyoit toujours contens.

Il n'étoit auſtère qu'à lui-même, et ſes pénitences exceſſives lui ont cauſé la plupart de ſes maladies. Dès avant ſon entrée en religion il avoit pratiqué tant de jeûnes et d'autres mortifications qu'il s'eſt lui-même étonné comment ſon corps avoit pu y réſiſter. Sa vie a été encore plus mortifié dans les premières années qu'il a paſſées dans les maiſons de la Compagnie de Jéſus et dans les miſſions de la Nouvelle France. Il a fallu que ſes Supérieurs lui aient fait pluſieurs défenſes ſur ce ſujet et lui aient donné des perſonnes qui le veillaſſent pour modérer les excès de cruauté qu'il exerçoit ſur ſon corps, par des diſciplines de fer, par des ceintures armées de pointes, par des haires et des cilices très rudes et par des abſtinences preſque continuelles. Cependant ces mortifications du

corps étoient beaucoup moindres que celles de l'eſprit et de ſes paſſions. Il avoit tellement dompté la nature et il s'étoit fait une ſi grande habitude de ſe mortifier en toutes choſes que celui étoit une ſenſible peine, lorſqu'il étoit empéché de ſuivre ſon attrait pour les croix : attrait qui lui a fait demander les miſſions du Canada, comme les plus difficiles et les plus crucifiantes de toutes : attrait qui lui a fait chercher une infinité de fois le martyre : attrait qui lui a fait ſouffrir même avec joie les rebuts, les affronts, les perſécutions et les calomnies, les coups et les plaies : de telle ſorte qu'on peut dire véritablement de lui que ſi le martyre lui a manqué, il n'a pas manqué au martyre.

De là on peut juger quel a été ſon amour pour Dieu. L'on peut encore en juger par ſon vœu de chercher en toutes choſes la plus grande gloire de Dieu. Et quoique ſon humilité l'ait porté à croire qu'il ne l'a pas gardé aſſez bien, nous ſommes témoins qu'il a eu une conſtance et une fidélité admirables à rapporter ſes paroles, ſes actions et ſes deſſeins à glorifier Dieu de ſon mieux. C'eſt ce qui pa-

raiſſoit très ſenſiblement dans la part qu'il prenoit aux bons et aux mauvais ſuccès de la religion.

Les dernières années de ſa vie, ayant appris la ligue de pluſieurs princes même Catholiques avec les hérétiques, il n'eſt pas croyable combien il a fait de vœux, de prières et même d'aſſociations avec des perſonnes dévotes pour obtenir de Dieu que la vérité, l'égliſe et la piété triomphaſſent de l'erreur, du ſchiſme et de l'impiété. Il ne pouvoit entendre ſans une extrême horreur, qu'en quelque lieu que ce fût, il ſe fut commis quelque ſacrilège, ou fait quelque profanation. Au contraire il avoit une joie indicible d'apprendre les nouvelles avantageuſes à la religion. Il ſemble qu'il n'étoit ſenſible qu'à ce qui étoit pour ou contre Dieu, et les ſaintes affections de ſon cœur étoient ſi fortes là deſſus, qu'elles duroient des années entières, avec des gouts ſpirituels et de ſi doux tranſports de ſon âme, que lui-même n'en pouvoit expliquer que la moindre partie. Durant quatorze ans il a été occupé d'un continuel et ardent déſir de donner des enfans ſpirituels à la Mère

de Dieu, pour donner au fils de Dieu des pères. Un déſir du moins auſſi conſtant et auſſi fort de voir Dieu honoré par tous dans l'Euchariſtie le tenoit comme attaché aux pieds des autels. Et c'étoit avec des lumières de ciel tout extraordinaires et avec de très grands tranſports d'amour qu'il contemploit l'honneur infini que Jéſus rend pour nous à ſon Père dans le myſtère de nos autels. Quoiqu'il ait eu dès ſon noviciat, un très ſublime don de contemplation et de préſence de Dieu, cependant on peut dire qu'il étoit habituellement dans un état d'oraiſon affective, laquelle lui faiſoit trouver du goût à produire pendant des ſemaines, des mois, et des années toutes ſortes d'actes de vertu, ſur une vérité qu'il avoit ou pénétrée par ſpéculations, ou plutôt reçue du ciel par révélation. Mais on connoitra mieux qu'elle étoit la diſpoſition de ſon cœur et qu'elles étoient ſes pratiques dans ſes exerciſes ſpirituels parce qu'il en a marqué lui-même à ſon confeſſeur.

COPIE
D'UN ECRIT DU PERE
CHAUMONOT
A ſon Confeſſeur.

MON père ſpirituel m'ayant ordonné de mettre par écrit ce qui entretient mon âme dans mes oraiſons et ce qui l'élève à Dieu, je vais tâcher de lui obéir, en marquant les choſes comme ma mémoire me les fournira, et ſans y garder d'autre ordre.

Il y a plus de trente ans qu'ayant été touché de ſes paroles du Sauveur : " Ego " glorifico Patrem meum" &c. &c. " Je " glorifie mon Père, &c." j'ai pris la réſolution de m'oppoſer aux ennemis du fils de Dieu, comme aux payens, aux Juifs, aux hérétiques et de prendre pour un de mes principaux motifs d'honorer Jéſus Chriſt, la gloire qu'il a procuré à Dieu ſon père. De là me vint un ardent déſir d'adorer profondément le Sauveur dans le

très Saint Sacrement, parce que c'eſt là où il continue de glorifier par une plus grande humiliation ſon Père et le mien. Dans le déſir que j'ai, ſoit de lui témoigner combien je le juge digne d'être honoré dans la Sainte Hoſtie, ſoit de réparer les irrévérences que j'ai commiſes autrefois à l'égliſe, j'ai ſouvent léché le marche-pieds des autels et en y faiſant avec ma langue des croix ſur la pouſſière et même ſur des crachats, je diſois mentalement : " Et " inimici ejus terram lingent."

Quand étant à l'autel je fais l'offrande de l'hoſtie et que je récite ces paroles " Suſcipe Sancte Pater," je reſſens une grande joie d'avoir en mon Jéſus, que je vais immoler un immenſe tréſor de ſatiſfactions, pour expier tous mes péchés et pour rendre à mon Dieu par ce ſacrifice beaucoup plus de gloire que moi pécheur et tous les autres pécheurs ne lui en avons ravis. Aux paroles qui ſuivent " pro om- " nibus circumſtantibus" je me réjouis de pouvoir offrir à mon créateur les adorations et les hommages de ſon propre fils pour ſuppléer aux devoirs de reconnoiſſance et de culte que toutes les créatures ou ne

peuvent ou ne veulent ou ne ſavent pas lui rendre. En prononçant ces mots, " ut mihi et illis proficiat ad ſalutem" je m'eſtime heureux de ce qu'en réitérant au Père Eternel le ſacrifice du Sauveur je lui fournis une nouvelle occaſion de reconnoitre les mérites et les travaux de ſon Fils en la perſonne de ſes frères adoptifs, qu'il veut ſauver en leur faiſant part de ſa gloire et de ſon bonheur pour l'amour de ce Fils—Fils, qui a tant aimé ſon Père, qu'il s'eſt non ſeulement immolé une fois pour lui, mais qu'il s'immole encore tous les jours une million de fois pour ſa gloire.

Etant ſur le point d'offrir l'hoſtie qui eſt ſur la patène, je me ſouviendrai qu'elle eſt faite de pluſieurs grains de blé qui tous enſemble ne compoſent qu'un pain, ce qui me repréſente l'unité de l'égliſe, tous les fidèles ne faiſant qu'une famille et comme un corps dont toutes les parties ſont unies par les liens d'une même foi, &c. Cette réflexion faite je puis encore conſidérer que l'hoſtie que je dois offrir à Dieu, eſt miſe à la place de tous les chrétiens qui ont été, qui ſont et qui ſeront. Dans cette vue que j'ai de joie à préſenter

au Seigneur tous les hommes. O que vous êtes digne d'amour et de louanges, Divin Sauveur ! de ſacrifier ainſi votre corps, votre ſang et vos grandeurs pour acquérir à votre Père tant de prédeſtinés, que vous lui offrez avec vous-mêmes ſur nos autels une infinité de fois tous les jours. Votre zèle pour l'amour de Dieu ne ſe contente pas de lui offrir dans le Ciel en qualité de ſes fidèles vaſſaux et de vrais adorateurs de ſes infinies perfections. Que n'ai-je en mon pouvoir tous les cœurs de la terre ! Je les obligerai d'employer tout l'amour et tous le reſpect dont ils ſont capables, à vous congratuler des conquêtes que vous avez faites ſur tant d'âmes que vous rendez tributaires à votre Père, pour augmenter ſon royaume. " Magnificate Do-" minum meum" Glorifiez le Seigneur avec moi ! leur dites vous à tous momens, O qu'elles ont de joie de s'unir à vous pour s'acquitter d'un ſi juſte devoir !

En prononçant les paroles de la Conſécration, outre l'intention que j'ai de changer la ſubſtance du pain et du vin en la ſubſtance du corps et du ſang de Jéſus Chriſt je ſouhaite du meilleur du cœur de tranſformer

tranſformer en autant de Jéſus et de Dieu même tous les fidèles avec moi, qui ſommes myſtiquement repréſentés par l'hoſtie. O que les prêtres n'opèrent-ils auſſi efficacement ſur le corps myſtique ou moral du Sauveur, qu'ils opèrent ſur le pain et ſur le vin qui en ſont les figures. Quel plaiſir leur ſerait-ce, en proférant les paroles ſacramentales, de ne produire pas ſeulement Jéſus Chriſt ſur nos autels mais de produire encore dans tout le monde une infinité d'enfans ſpirituels à ce Dieu d'amour! Ils le rendroient d'autant plus grand Roi, qu'ils lui donneroient plus de ſujets ou plutôt plus de Rois pour ſujets et même de rois diviniſés par la participation de ſon corps et de ſon Eſprit Dieu. Ah! que je ſerois ravi en voyant cet heureux changement, de dire à ces âmes d'élite: " Ego " dixi: Dei eſtis et filii Excelſi omnes."

J'avouerai ici que le cinq de Juin en 1687 je fus tout extraordinairement épris d'un très ardent déſir d'aimer de mon mieux le Sauveur, parce qu'il me fournit dans le ſaint ſacrement de quoi réparer tout l'honneur que j'ai manqué de rendre à mon Dieu. Durant ce grand ſentiment

je ne pouvois assez répéter ces paroles, " Suscipe, Sancte Pater, hanc immacula- " tam hostiam", tant j'avois de joie à les dire et à les redire. Après un long espace de tems me trouvant de plus en plus embrasé d'amour pour un si grand bienfait, je sentois d'incroyables empressemens de voir au plutôt mon cher Rédempteur pour l'en remercier. Dans ces désirs je m'adressois à la Bienheureuse Vierge et je ne puis dire combien de fois je lui répétai cette prière de l'Eglise : " Ea ergo advocata nostra."

Si j'étois fils d'un grand monarque qui m'aima plus qu'un bon père n'aime ses enfans et que par mes désordres j'eusse été cause que ce bon père eut perdu ses biens, de quel regret devrois-je être pénétré. Si ensuite il étoit rétabli dans tous ses droits par un autre souverain, quel amour ne devrois-je pas avoir pour celui-ci ! et quelles conjouissances ne devrois-je pas faire à celui-là ! En vérité la douleur que je devois avoir du tort que j'ai fait à mon Dieu devroit encore être plus grand que mon regret d'avoir ruiné ce monarque. De même aussi ma reconnoissance envers celui qui l'auroit rétabli devoit être beaucoup

moindre que celle qui eſt due à mon Sauveur lequel dans un million d'endroits, à toute heure et à tout moment honore infiniment plus ſon père et le mien que moi et tous les pécheurs enſemble l'ont déſhonoré.

Le même mois de juin de la même année j'ai eu une lumière, qui, en me découvrant les infinies amabilités de mon Dieu, me découvrit ma totale impuiſſance de l'aimer, de l'adorer, de le bénir, de le glorifier, autant que je l'euſſe bien voulu et qu'il le mérite. Dans le déſir que j'avois de la gloire de Dieu, je ſouhoitois de pouvoir augmenter à l'infini le nombre des Anges et des Saints, pour le louer par leurs bouches et pour l'aimer par leurs cœurs. Afin d'obtenir l'effet de mon déſir, O que ne disje pas à l'Eſprit Saint en le conjurant de ſanctifier quantité de fidèles auxquels je me puiſſe joindre pour aimer et pour honorer mon Dieu! Enſuite faiſant réflexion, que j'ai dans le St. Sacrement encore plus que je n'en demandois puiſque le Fils de Dieu ſe ſacrifie pour ſon Père dans une infinité d'égliſes, je fus extrêmement conſolé, de ce que m'uniſſant à Jéſus j'ai de quoi

rendre à mon Dieu tout l'honneur et tout l'amour qu'il mérite. Bien plus toutes les créatures ont le même moyen que moi dans le même myſtère. " O quam ſuavis " eſt, Domine, ſpiritus tuus qui et eſurien- " tes reples bonis" : pauvres faméliques que nous ſommes ! Auſſi nous diſtribuerons tout ce que vous nous avez mérité : et vous nous donnez part à tout ce que vous avez fait à la gloire de votre Père, afin que nous le lui offrions, comme un fruit produit de notre fond. O ſi ce que St. Paul a dit eſt vrai, ainſi qu'il eſt que qui s'unit à Dieu devient avec lui un même eſprit, que ne me tiens-je toujours uni ou réellement ou du moins de penſée et d'amour aux tabernacles, aux autels et aux hoſties, où repoſe le parfait adorateur de mon Dieu, afin que mon eſprit toujours attaché au ſien, nous louions conjointement et continuellement notre Divin Père.

Si un royaume étoit électif et que les électeurs ne pouvoient s'accorder, me donnaſſent le pouvoir de mettre la couronne ſur la tête de celui que j'en jugeois le plus digne, O que j'aurois de joie d'élever

mon propre père à cet honneur, comme ayant en vérité ce mérite. Que les prêtres ſont donc heureux de pouvoir tous les jours mettre ſur la tête de Dieu même leur très digne père, les couronnes de tous les vrais rois du monde, qui ſont les ſaints et de les lui mettre en lui repréſentant à la meſſe tous les hommages qui lui ſont rendus ſur la terre, &c. De plus, ſi j'avois élevé mon père à la royauté je ferois mon poſſible ſoit pour lui rendre ſa cour très nombreuſe et très floriſſante, ſoit pour lui procurer les tributs de toutes les provinces de ſon royaume. Voilà ce que le prêtre fait à l'égard de ſon créateur, en lui offrant le ſaint ſacrifice, auquel il fait aſſiſter tous les chœurs des Anges et tous les ordres des ſaints en qualité de tributaires. O quelle gloire et qu'elle conſolation pour Dieu de les voir tous à la ſommation que leur en fait le prêtre, proſterné devant ſon trône avec ſon adorable Fils, qui s'immole encore en leur compagnie à la ſuprême Majeſté de ſon Père.

C'eſt avec plaiſir que tous les ſaints voient repréſenter par le prêtre, ce qu'à l'exemple et à la ſuite de leur Jéſus, ils

ont fait et ſouffert durant leur vie à la gloire de Dieu. Au contraire s'ils étoient capables de chagrins, ils en auroient ſi le prêtre ne faiſoit nulle mention d'eux, pendant le St. Sacrifice : puiſqu'il empêcheroit par ſon ſilence qu'on ne leur applaudit dans une ſi auguſte cérémonie d'avoir contribué à la gloire de ſon Dieu.

Le prêtre devroit avoir une attention toute particulière à cette prière du ſaint canon laquelle commence par ces paroles, " Communicantes et memoriam veneran- " tes imprimis glorioſæ Virginis Mariæ" ; puiſqu'il devroit ſe conjouir dans ſon cœur avec les ſaints et les ſaintes qu'il nomme de ce que durant leur vie, ils ont mérité d'accompagner après leur mort leur divin maitre, juſque dans ce divin myſtère, qui eſt la plus noble embaſſade qui puiſſe être.

Jéſus eſt appelé la couronne du Père Eternel et cette couronne eſt comme étoffé ou enrichie de la gloire des Saints qu'on peut regarder comme autant de rubis, de perles et de diamants. O quelle joie et quel honneur pour tous ces jours de ſe voir unis à Jéſus, ſoit au ciel, ſoit ſur nos au-

tels ainſi que le ſont les pierres précieuſes à un riche diadème.

Le Sauveur apparaiſſant à St. Pierre d'Alexandrie avec une robe toute déchirée lui dit que cette robe étoit ſon égliſe, que l'héréſiarque Arius avoit miſe en ſi pauvre état. Le prêtre tout au contraire remédie à ce mal en offrant pour l'expiation des péchés et pour la converſion des pécheurs la ſainte Hoſtie : puiſque par les mérites de Jéſus Chriſt les plus grands ennemis de ſon égliſe peuvent en s'y réuniſſant, devenir auſſi bien que St. Paul, Apôtres, de perſécuteurs qu'ils étoient. Seroit-il poſſible que la divine miſéricorde n'eut pas pitié de quelques pauvres pécheurs et hérétiques, à chaque meſſe qu'on lui préſente les mérites de ſon Fils, de ſa Mère et même de tous les ſaints, Tantus labor non ſit caſſus. O que ces illuſtres bienheureux ſe tiennent encore obligés au prêtre qui fait auſſi valoir leurs ſatiſfactions avec celles de Jéſus Chriſt pour la délivrance des âmes du purgatoire ! Ne ſerois-je pas coupable d'une lacheté indigne ſi je n'y joignois quelques mortifications ou quelque action de charité ou quelque victoire remportée ſur moi-même.

On nous écrit de France que notre grand Roi a des armées de trois ou quatre cent mille hommes. Cela lui eſt bien glorieux : mais ſi lui-même pouvoit ſe multiplier autant de fois par une réproduction miraculeuſe, il auroit l'avantage de pouvoir ſeul compoſer une ſi groſſe armée et de pouvoir tout ſeul combattre ſes ennemis. Voilà ce qui convient à Jéſus Chriſt dans l'Euchariſtie, où étant multiplié à l'infini il y eſt pour le dire ainſi une armée de ſeuls Jéſus Chriſts : armée qui déſarme la juſtice de Dieu, armée qui met les démons en fuite, armée qui triomphe même de nos cœurs. Et certes ſi l'on dit de l'Egliſe qu'elle eſt comme une armée rangée en bataille, elle tient du Sauveur, ſon époux, un ſi glorieux avantage donc, puiſqu'il le lui donne, il le poſſède tout autrement qu'elle. Les Italiens donnent le nom de gloire à l'appareil qu'on fait pour les Quarante Heures où l'on expoſe le très Saint Sacrement et lorſque cet appareil eſt très beau, ils s'entrediſent comme par admiration " O bella, " bella gloria !" De même lorſque les anges voient ou un prêtre bien diſpoſé à célébrer

les

les divins myſtères, ou un laique qui s'eſt préparé de ſon mieux à recevoir ſon doux Sauveur ils s'écrient aſſurément : " O " bella, bella gloria—" Que la gloire que ce " ſacrificateur ou ce communiant donne à " ſon Jéſus eſt grande".

Un ami nous ſauroit bon gré d'avoir employé ce qu'il nous auroit confié de ſon bien à faire quelque choſe qui ſeroit fort à ſon avantage. Au contraire, il auroit ſujet d'être faché, ſi ayant une occaſion favorable de lui procurer un grand profit ou une haute gloire, nous l'avions négligé.

Le ſacrifice et même la communion mettent les tréſors de Jéſus Chriſt et de ſes ſaints en la diſpoſition des fidèles. O que nous ferons donc un grand plaiſir à Dieu de lui offrir ces immenſes richeſſes pour la rédemption des âmes, ſoit de celles qui ſont déjà en purgatoire, ſoit de celles qui ſont encore ſur la terre. L'Evangile nous avertit que le ſerviteur qui ne fait pas profiter ſon talent eſt très rigoureuſement puni. Le prêtre le ſera donc beaucoup, ſi ayant tant de biens à ſa diſpoſition, il n'en aſſiſte pas ſes pauvres frères.

Le prêtre doit ſe réjouir extrêmement lorſqu'il dit ces paroles du Canon " Supra " quæ propitio ac ſereno vultu reſpicere " digneris, &c." puiſqu'à chaque meſſe qu'il dit il a l'honneur de préſenter à Dieu un ſi bon nombre de ſes ancêtres, de ſes amis, et de ſes officiers, qui ont conſumé leur vie et donné juſqu'à la dernière goutte de leur ſang pour ſa gloire. Ainſi il eſt bien juſte que le prêtre ait intention de renouveler le plaiſir que le ſeigneur a reçu des ſacrifices d'Abel, d'Abraham, de Melchiſédec, et des autres ſaints de l'ancien teſtament, mais encore de lui offrir la victime, dont toutes les autres n'ont été que la figure. Mais quel amour ne mérite pas le Sauveur qui pour faire plus dignement l'office de médiateur de tous les hommes ſe multiplie à toute heure, une infinité de fois entre les mains du prêtre! et qui à chaque multiplication de ſon corps et de ſon ſang veut bien joindre à ſes propres mérites les actions et ſouffrances de ſes membres myſtiques.

En vérité quand Jéſus n'auroit parlé que de l'adorable Euchariſtie, il auroit pu nous dire au ſujet de ce myſtère d'amour

qu'il eſt venu apporter le feu en terre pour embraſer nos âmes. "Ignem veni mittere." O que le prêtre qui porte entre ſes mains et qui reçoit dans ſon ſein ce divin feu, n'en eſt-il tout brulant ! pour conſumer à ſa flamme tous les péchés du monde.

Un jour dans mon oraiſon du matin j'eus un ſentiment de joie toute extraordinaire. Il me fut cauſé par une forte penſée qui me fit connoitre qu'à chaque meſſe qui ſe dit, l'humanité ſainte de Jéſus reçoit de ſon Père une gloire nouvelle en reconnoiſſance des abaiſſemens qu'il pratique dans le myſtère de l'Euchariſtie. Bien plus je fus aſſuré en même tems que le Sauveur repréſentant dans ce ſacrifice, ce que ſes ſaints ont fait à la gloire de Dieu, ils en reçoivent une gloire accidentelle qui leur vient de l'agrément que le Père Céleſte leur témoigne de leur fidélité et de leur ferveur à ſon ſervice.

Quand le prêtre répète la même choſe en pluſieurs mots qui ont preſque la même ſignification, comme lorſqu'il profère ces paroles, " hæc dona, hæc munera, hæc " ſancta ſacrificia" &c., il doit le faire avec un excès de joie, comme s'il déclaroit par

là qu'il ne peut trouver assez de termes pour exprimer sa pensée. C'est ainsi que pour marquer à une personne, qu'on l'aime, on ne se contente pas de l'appeler son amour, on la nomme encore son cœur, sa vie et ses délices.

J'avoue pour moi que les expressions me manquent pour marquer les conjouissances que je voudrois faire à mon Créateur, de ce qu'il a trouvé un si beau moyen de se faire honorer par ses créatures. S'il a tant aimé le monde que de lui donner son Fils unique, le monde à son tour l'aime tant que de lui donner son Fils. Pour moi je ne conçois pas de plus grande honneur pour une créature que celui de pouvoir rendre à son Créateur tous les hommages, tous les remercimens et toutes les satisfactions qui sont dignes de lui. Voilà pourtant ce que nous lui rendons en lui offrant son cher Fils sur nos autels. Toutes les créatures ont quelque part à cette offrande, puisque sans parler ni de l'humanité sainte qui est immolée ni de la Vierge Mère dont le Fils est sacrifié, ni de ses anges qui se joignent au prêtre pour l'offrir à Dieu, ni des ministres sacrés et du

peuple fidèle qui appartiennent au royal ſacerdoce de Jéſus Chriſt : le pain et le vin qui y ſont changés au corps et au ſang du Sauveur , l'eau qui y eſt mêlée pour ſignifier l'union de Dieu avec ſon peuple , la pierre qui ſert d'autel , les nappes blanches qui nous ſont des ſymboles de la pureté avec laquelle nous devons communier , auſſi bien que les cierges qui par leur lumière et leur feu nous marquent qu'elles doivent être notre foi et notre ferveur. Ajoutez-y la terre , l'air , le ſoleil , les aſtres , les laboureurs , les vignerons , les moiſſoneurs , les boulangers , les vendangeurs , &c. Il n'y a jamais eu d'ambaſſadeur qui ait porté à aucun monarque de ſi grands préſens et de la part de tant de nations que le prêtre en offre tous les jours à Dieu dans le myſtère de nos autels. Si donc des ambaſſadeurs , par exemple ceux de Siam , ayant agréé au roi Louis le Grand ont été ſi honorés de lui et dans tant de villes de France , quelle honneur et quelle récompenſe ne recevra pas un bon prêtre qui ſe ſera ſouvent acquitté comme il le faut de ſon ambaſſade au nom de Jéſus Chriſt ! " Pro Chriſto enim legatione fun-

" gimur." Y aura-t-il un chœur des anges, ou ordre des ſaints, de qui il ne ſoit comme régalé dès à préſent ! O que grand eſt la dignité d'un prêtre, et que je dois à Dieu de reconnoiſſance de m'y avoir élevé en me retirant de l'eſclavage de Satan à qui je m'étois engagé par mes péchés ! Je me confirme de plus en plus dans la penſée que notre Sauveur au ſaint ſacrifice de la meſſe ne s'offre pas ſeul à Dieu ſon père : mais qu'il nous y joint tous, qui ſommes ſes membres et même toutes les créatures qui ſont comme ſanctifiés en lui. " Quo-" niam omnia coagmentata ſunt in eo", dit un ſaint Père. Quoi ! en ſe donnant lui-même qui eſt le grand tout, retrancheroit-il de ſon holocauſte une choſe qui vaudroit infiniment moins que lui-même ? Et étant notre chef voudroit-il nous détacher de ſa perſonne après nous y avoir ſi parfaitement unis ?

Un homme magnifique qui auroit trouvé un immenſe tréſor ſeroit heureux d'en enrichir tous ſes parens et tous ſes amis. Le prêtre à chaque fois qu'il dit la meſſe a un tréſor infini dont des millions de mondes peuvent être enrichis. N'auroit-

il pas donc grand tort, ſoit de n'en pas faire part à toutes les créatures, ſoit de ne les pas inviter à en témoigner à Dieu leur gratitude. Voilà le ſentiment avec lequel au ſortir de l'autel, il récitera le " Bénédicite omnia opera Domini Domi- " no". Quelle conſolation d'avoir une infinité d'aſſociés pour honorer, pour aimer, pour ſervir mon Dieu ! Oh que ne puis-je pour cela lui offrir à tout moment le ſacrifice Euchariſtique ! Si je ne le puis faire ſi ſouvent par moi-même, je le ferai *in voto* par déſir en m'uniſſant d'intention à tous les prêtres qui ſont et qui ſeront juſqu'à la fin du monde. Jamais un prêtre ne devroit s'approcher de l'autel qu'auparavant il n'eut fait ou quelque mortification ou quelque acte de charité pour en groſſir le ſacrifice qu'il va offrir de tout ce que ſon Dieu a fait et a ſouffert pour lui.

Lorſque je conſidère l'honneur que Jéſus Chriſt rend à ſon Père en s'immolant pour lui tant de fois tous les jours, je voudrois pouvoir m'unir à lui juſqu'à en être entièrement pénétré corps et âme, membres et facultés de moi-même : mais comme je m'en reconnois indigne, je prie

le Père Eternel de le loger dans mon ſein, comme dans l'unique demeure parfaitement digne de lui. Je l'y remets donc à la fin de mon action de grâces, et au même moment je ſuis rempli de joie en penſant que ce Divin Père et ce Fils Divin s'aimant infiniment l'un l'autre ſe cauſent un contentement indicible. Un jour que je m'en conjouiſſois avec ces deux adorables perſonnes, il me fut dit intérieurement : " Entrez dans la joie de votre Seigneur" et certes, oh que ce me fut un grand bien d'y être entré !

Autrefois la mort que Jéſus ſouffrit pour obéir aux ordres de Dieu ſon Père fit dire au centenier : " En vérité cet homme " étoit le Fils de Dieu". De même la mort myſtique que le Sauveur renouvelle ſi ſouvent ſur nos autels par obéiſſance au prêtre nous devoit porter à nous écrier à chaque fois qu'on lève l'hoſtie : " Vere " Filius Dei erat iſte". En effet nous reconnoiſſons que de deux perſonnes, l'une eſt le Père et l'autre eſt le Fils, lorſque celui-ci rend à celui-là toutes ſortes de déférence et de ſoumiſſion.

Je ne crois pas qu'on puiſſe faire plus de

plaiſir

plaiſir à une perſonne reconnoiſſante et affectueuſe que de lui fournir les moyens d'une juſte gratitude envers un inſigne bienfaiteur. C'eſt le plaiſir que mon cher Jéſus me fait tous les jours en mettant entre mes mains tous les tréſors, juſqu'à la plénitude de ſes ſatiſfactions, de ſes grâces et de ſon eſprit, afin que je gratifie pour ainſi dire mon Dieu. A mon lever, je voudrois que mon Sauveur me redit encore au fond du cœur : " Courage, " mon enfant, voilà que je mets en ton " pouvoir tous mes mérites et ma propre " perſonne, afin que tu en diſpoſes à ta " volonté." O quelle fut alors ma joie ! quels furent mes remercimens ! " Non " nobis, Domine, non nobis, ſed nomini " tuo da gloriam !"

On tient à grand honneur être admis avec de grands ſeigneurs à la table ou au conſeil du Roi pour y faire quelque fête extraordinaire ou pour traiter de quelque affaire importante. Le prêtre doit donc eſtimer tout autrement ſon bonheur d'aſſiſter à la table de ſon Dieu, et de traiter d'affaires avec lui, dans la compagnie des Saints et des anges même. O quel eſt

leur ſouhoit pour la proſpérité du royaume de Dieu ! Quels ſont les déſirs des âmes du Purgatoire pour leur liberté ! Quel eſt le zèle des juſtes ſur la terre pour la converſion des pécheurs !

La dignité d'un ambaſſadeur eſt d'autant plus glorieuſe que le prince qui l'envoie eſt plus grand, que le ſouverain vers qui il eſt député eſt un plus puiſſant monarque, que l'affaire qu'il doit traiter eſt plus important et que les préſens qu'il offre ſont plus riches. Mais où toutes ces conditions ſe retrouvent-elles plus advantageuſement que dans le ſacrifice de la meſſe ? "Pro Chriſto legatione fungimur." Nous y ſommes les ambaſſadeurs de Jéſus Chriſt, envoyés à Dieu ſon Père, avec le plus divin de tous les préſens et pour y traiter de la ſatiſfaction dûe à Dieu par le pécheur et du ſalut de l'homme.

Achevé d' Imprimer par J. Munsell, à Albany,
ce 3 *Novembre*, 1858.